



Le mot du Président

En 2015, le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées – le SDE65 – fête la première année de ses nouveaux statuts. Pour l'occasion, j'ai souhaité, avec les membres du bureau, créer cette **lettre d'actualité** qui viendra deux fois par an vous informer sur les projets que mène le SDE65 au service de vos territoires.

Chaque jour, les 30 agents du syndicat conseillent et assistent les communes adhérentes des Hautes-Pyrénées en matière d'électrification, d'éclairage public, d'économies d'énergie, de réseaux de chaleur, d'énergies renouvelables. Les équipes d'entretien assurent le suivi et la maintenance des 50.000 points lumineux d'éclairage public.

Aujourd'hui, le SDE65 exerce de nouvelles missions : groupement d'achat d'énergie, mise en place et exploitation d'un réseau départemental de bornes pour la recharge des véhicules électriques, études et maîtrise d'ouvrage d'installations de réseaux de chaleur et de chaudières collectives, énergies renouvelables en sites isolés.

Cette année encore, des projets ambitieux seront menés pour moderniser les réseaux et développer de nouvelles formes d'énergie.

En 2015, plus que jamais, le SDE65 est au service des Hautes-Pyrénées !

François Fortassin,
Président du SDE65

EN BREF...

RÉSEAUX DE CHALEUR

Le SDE65 lance une étude de faisabilité sur 5 communes volontaires.

ALIMENTATION DES SITES ISOLÉS

Le programme est relancé avec l'équipement de 9 sites en énergies renouvelables (8 sites en photovoltaïque et un site en hydroélectricité avec une pico-centrale).

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le SDE65 propose aux communes 3 vélos à assistance électrique en location pour un tarif de 10 € par semaine (participation aux frais d'entretien).

EN PROJET...

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le SDE65 va prochainement proposer un nouveau service à ses communes adhérentes : **le conseil en matière d'économies d'énergie.**

Faire des économies d'énergie, tout le monde est d'accord. Mais concrètement, comment s'y prendre ? Et quelles sont les priorités ? ... Pour les aider à "y voir plus clair", le SDE65 va prochainement proposer aux communes adhérentes de souscrire à un nouveau service : le conseil en énergie partagé. Dès le mois de septembre, un technicien spécialiste du domaine, recruté par le SDE65, apportera aux communes un conseil expert en matière d'économies d'énergie. Les communes souhaitant bénéficier de ce service pourront souscrire un contrat pour 3 ans, en s'acquittant d'une redevance forfaitaire.

A noter : une participation de l'ADEME couvrira environ 50 % du montant du forfait.

SOMMAIRE

PAGE 1

En bref ...
Conseil en énergie partagé

PAGE 2

Fin des tarifs réglementés pour l'électricité : le SDE65 lance un groupement d'achat pour les communes
Lampes à vapeur de mercure : c'est fini !

PAGE 3

Mobilité électrique : le SDE65 met le turbo
Le SDE65 joue la carte de l'information géographique

PAGE 4

Maurice Dossat, ou l'électricité à cœur ...

FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS POUR L'ÉLECTRICITÉ : LE SDE65 LANCE UN GROUPEMENT D'ACHAT POUR LES COMMUNES

A compter du 1er janvier 2016, tous les sites publics ayant une puissance électrique de plus de 36 KVA devront mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité. Pour préparer cette échéance et garantir aux communes l'accès aux meilleurs tarifs, le SDE65 prépare un groupement d'achat en partenariat avec le Conseil Départemental et le Grand Tarbes.

Qui est concerné ?

Après 70 ans de réglementation par l'État, la fourniture de l'électricité pour tous les sites publics de plus de 36 KVA doit faire l'objet d'une mise en concurrence : bâtiments publics, salles des fêtes, collèges, stades, piscines, ..., soit 200.000 sites en France ! Toutes les collectivités concernées doivent donc préparer cette année la consultation des fournisseurs présents sur le marché national. Pour les aider dans cette démarche et leur permettre d'accéder à des tarifs intéressants, le SDE65 met au point un achat groupé d'énergie. Parce qu'à plusieurs, on est plus forts ...

Comment va être constitué le groupement d'achat ?

Toutes les communes et tous les établissements publics qui le souhaitent pourront faire partie du groupement d'achat qui comprendra également le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le Grand Tarbes.

Comment va se dérouler la procédure ?

Le SDE65 va préparer un appel d'offres de plusieurs lots pour répondre à l'ensemble des besoins. Après consultation, un fournisseur agréé par la Commission de régulation de l'énergie (la CRE) sera retenu pour chacun des lots.

Quel est l'intérêt pour les communes et les établissements publics ?

L'intérêt est double : s'affranchir de la procédure d'appel d'offres, qui sera intégralement conduite et prise en charge par le SDE65, et bénéficier d'un tarif groupé plus avantageux.

Et pour les sites de moins de 36 KVA ?

Le SDE65 proposera en 2016 une procédure complémentaire aux communes qui le souhaitent.

LAMPES À VAPEUR DE MERCURE : C'EST FINI !

Depuis avril 2015, les lampes à vapeur de mercure – sources de pollution et très consommatrices d'énergie - ne sont plus produites et seuls les stocks existants peuvent encore être commercialisés. Le SDE65 a lancé auprès des communes un programme d'aide à l'éradication de ces équipements ...

Avec le programme ADEME, le SDE65 a engagé en 2013 et 2014 d'importantes opérations d'éradication des lampes à vapeur de mercure. Objectif : accompagner les communes dans la conversion de leurs équipements. En 2015, 2.700 lanternes équipées de ce type de lampe seront ainsi supprimées et un nouveau programme sera élaboré pour des travaux à réaliser en 2016. Si l'ensemble des communes adhère à ces programmes, l'opération devrait être terminée fin 2017.

Les communes disposant encore de lampes à vapeur de mercure sont invitées à se rapprocher sans attendre du SDE65 qui les conseillera et les accompagnera dans leur plan de conversion d'équipements. Le SDE65 finance également le remplacement des lampes à hauteur de 50 % sur la base d'un marché d'achat groupé (coût moyen par luminaire : 400 €).

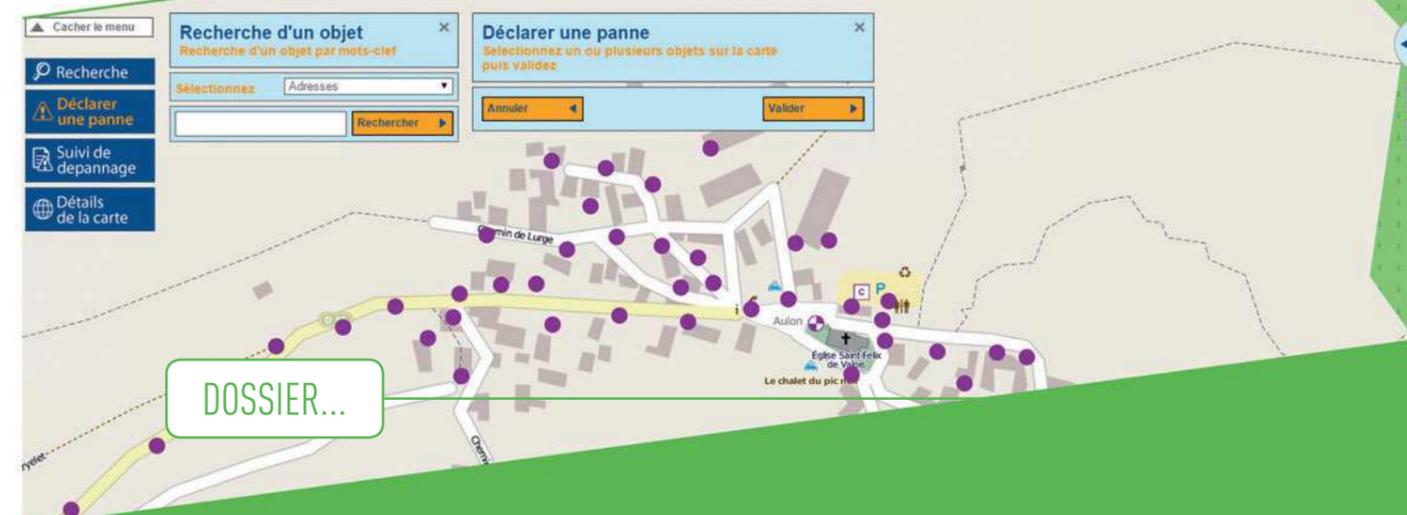


MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : LE SDE65 MET LE TURBO ...

Le SDE65 lance en 2015 un vaste programme d'appui au développement de la mobilité électrique, qu'il s'agisse des véhicules automobiles ou des vélos à assistance électrique.

Pour le SDE65, l'année 2015 est résolument placée sous le signe de la mobilité électrique. Son dossier de candidature a été retenu dans le cadre à l'appel à projets national "Véhicules du futur". Le projet consiste à créer un réseau départemental de 100 bornes de recharge électrique pour les automobiles. Un appel d'offres pour la création du réseau va être lancé.

Par ailleurs, le SDE65 accompagne et aide les collectivités souhaitant s'équiper de véhicules automobiles électriques, à hauteur de 2.000 € par véhicule. Côté communication, le SDE65 proposera en septembre, à Tarbes, un grand forum "Mobilité électrique" pour informer les collectivités et les usagers, apporter des retours d'expérience, mettre des véhicules automobiles et des vélos en démonstration.



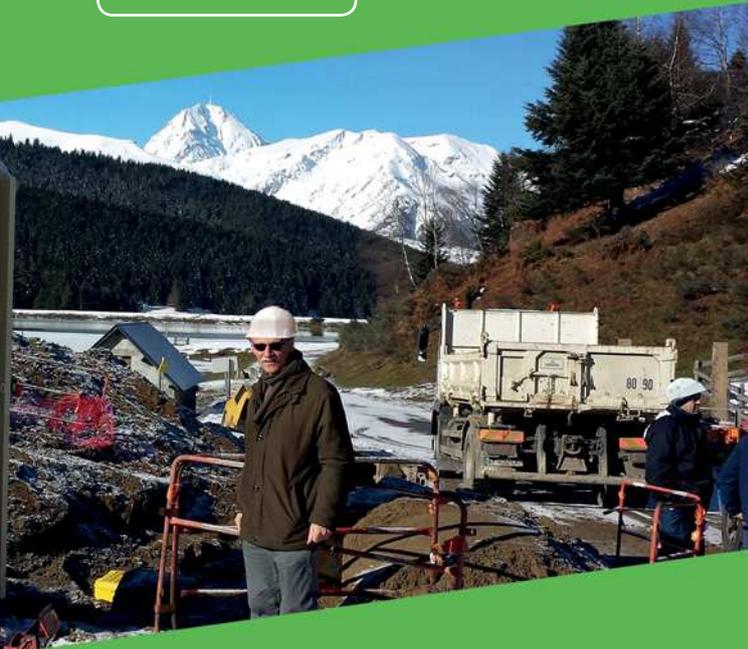
LE SDE65 JOUE LA CARTE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Depuis deux ans, le SDE65 travaille à proposer une cartographie numérique des installations électriques des Hautes-Pyrénées. Objectif : améliorer la connaissance, faciliter le suivi et le dépannage des réseaux en permettant les échanges entre les communes et les techniciens du SDE65.

En 2013, François Fortassin, Président du SDE65, a donné le coup d'envoi de la cartographie numérique des installations électriques du département. Le constat était simple : les plans papier existants étaient trop peu précis et rendaient les interventions compliquées tant pour les équipes du SDE65 que pour les communes et/ou les entreprises. Le SDE65 s'est doté d'un logiciel spécialisé et dès 2014 les 50.000 points lumineux ont été positionnés sur la carte du cadastre numérique. Chaque point lumineux est à présent situé précisément, décrit et relié à une armoire de commande (réseau). Mais l'apport essentiel de ce nouveau produit est l'ouverture aux communes adhérentes du syndicat. Les techniciens et les élus des communes qui constatent une panne ou un dysfonctionnement sur un éclairage public peuvent désormais, en se connectant sur un site web, signaler et décrire l'incident en identifiant précisément le point lumineux. Le SDE65 peut alors déclencher l'intervention sur la base d'informations fiables et précises. Le suivi de l'intervention est ensuite possible en ligne. Après un test réussi sur 2 communes, le dispositif a été déployé sur l'ensemble des Hautes-Pyrénées, dans le cadre de réunions d'information tenues au printemps.

La phase suivante, prévue cette année, est le géo-référencement des réseaux souterrains. En effet, tous les maîtres d'ouvrage de réseaux publics ont l'obligation de localiser précisément l'ensemble de leurs équipements à échéance 2019 pour le secteur urbain et 2024 pour le secteur rural. Dans les Hautes-Pyrénées, cette opération va nécessiter de procéder au repérage par GPS des plusieurs centaines de km de câbles électriques. L'intérêt de ce système d'information géographique (SIG) est double :

- > **pour les communes** : disposer d'une connaissance fine et géo-localisée de leurs équipements, ainsi que d'un outil de déclenchement et de suivi des interventions, et ce sans surcoût par rapport au forfait annuel actuel
- > **pour le SDE65** : avoir une vue globale et à jour des équipements existants, disposer d'informations fiables lors des interventions, optimiser l'entretien et programmer les opérations d'investissement. A terme, le système d'information géographique pourrait permettre une gestion à distance d'équipements connectés comme les points lumineux d'éclairage public.



Après 30 ans passés au SDE65, Maurice Dossat est un pilier du syndicat. Électrotechnicien de formation, cet ingénieur aime à rappeler les évolutions techniques qui ont jalonné son parcours, sans pour autant perdre de vue l'actualité. L'électricité, il a ça dans le sang !

Après 8 années dans le privé, Maurice Dossat intègre le "Syndicat départemental d'électrification" le 1er février 1985. Depuis, il a tout connu des évolutions du syndicat, des techniques, du marché de l'électricité dans les Hautes-Pyrénées. Il est vrai que les Hautes-Pyrénées, il les connaît bien : il y est né, près de Trie-sur-Baïse, et il y est resté.

Peu après son arrivée, le jeune technicien travaille à l'électrification des stations de ski : Hautacam en 1987, avant la station de ski de fond du Val d'Azun et Couraduc ... Depuis, il a été associé à tous les développements de l'énergie dans le département, de l'électrification des zones rurales et de montagne, jusqu'au développement des énergies renouvelables ou à la lutte contre la pollution lumineuse.

Aujourd'hui, Maurice Dossat place ses connaissances et ses compétences au service de plusieurs missions, comme le pilotage des interventions lorsque des habitants signalent des chutes de tension. Et "aujourd'hui il faut faire vite, les gens n'ont plus la patience qu'ils avaient autrefois lors des pannes de courant !".

Mais son année 2015 sera surtout consacrée à la préparation du groupement d'achat d'électricité (voir page 1), une autre façon d'accompagner les communes.

Dans toutes ses activités professionnelles, Maurice Dossat privilégie le contact avec ses interlocuteurs, qu'ils soient élus, agents communaux, techniciens ou usagers. S'il arrive que certains l'appellent à tort, il ne s'en offusque pas : "Les agents du SDE65 sont parfois les seuls « vrais » interlocuteurs qui restent, les seuls intervenants humains dans un monde de plateformes téléphoniques...". C'est ce goût des contacts, sans doute, qui a donné une vocation à l'ingénieur, celle de convaincre les techniciens de la nécessité de travailler en sécurité. De chantier en chantier, il "prêche la bonne parole", avec pédagogie, pour rappeler l'intérêt du port du casque ou des gants. Mais attention, pas question de rappel au règlement ! Le seul souci de Maurice Dossat, c'est de voir travailler les agents en sécurité, parce que pour lui "on met autant de temps à faire mal qu'à faire bien et en sécurité !".

Finalement, si Maurice Dossat, curieux et féru de technique, était tombé par hasard dans le chaudron de l'électricité au début de ses études, il y voit aujourd'hui un "heureux hasard". Et peut-être même un coup de baguette de la fée électricité ...

AGENDA

RETOUR SUR...

6 ET 7 JUIN :

Fête du Tour et du Vélo : accompagnement en vélo électrique de la montée du "Géant" au Tourmalet.

7 JUIN :

Tests de vélos électriques par des sportifs sur la portion d'étape Pierrefitte-Cauterets.

9 AU 11 JUIN :

Le SDE65 est présent au **forum d'ERDF Pyrénées-Landes** à Pau.

19 JUIN :

Signature de la **convention du groupement d'achat d'électricité**.

18 ET 19 SEPTEMBRE :

Forum départemental de la mobilité électrique à Tarbes.

RÉSEAUX DE CHALEUR : VOYAGE D'ÉTUDE

En mai, 6 élus et 4 techniciens du SDE65 se sont rendus en voyage d'étude dans le Lot et dans la Loire pour découvrir des réseaux de chaleur et visiter des plateformes bois-énergie.

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex

Date de publication : juin 2015

Prix de vente : gratuit

Responsable de publication : Bruno Rouch

Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation

Graphisme & Impression : SoHappy, studio de création graphique et digitale

Crédit photos : SDE65

Diffusion : 1.000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN : en cours